



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Efficacité énergétique et énergies
renouvelables

de l'Université d'Evry-Val-
d'Essonne - UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Efficacité énergétique et énergies renouvelables

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-12 Energie et génie climatique

Demande n° S3LP150007543

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT d'Evry – Université d'Evry.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) spécialité *Efficacité énergétique et énergies renouvelables* (3ER) a été créée en 2007. Cette LP, qui répond au besoin croissant de spécialistes en matière d'efficacité énergétique des bâtiments en Ile-de-France, vise à former des techniciens supérieurs et assistants ingénieurs qui exerceront dans le domaine des énergies renouvelables. La formation vise à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour évaluer, conseiller techniquement, dimensionner, expertiser des installations mettant en œuvre des énergies renouvelables.

Initialement dispensée en formation initiale, la LP est depuis trois années dispensée majoritairement via l'apprentissage. La formation s'adresse au public issu des DUT *Génie thermique et énergie, Génie électrique et informatique industrielle, Génie mécanique et productique*, et également aux étudiants de L2 mention *Physique-Chimie* (SPI). La formation est attractive au vu du nombre de candidatures rapporté au nombre d'inscrits (211 candidatures pour 19 inscrits pédagogiques pour l'année universitaire 2012/2013).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

A propos des objectifs de la formation et des modalités pédagogiques, la LP forme des étudiants qui doivent être capables de maîtriser les aspects techniques, économiques et réglementaires pour dimensionner des systèmes de production et de distribution d'énergie, dont les énergies renouvelables et acquérir également les techniques pour mener à bien des audits énergétiques et des expertises de bâtiments. La formation vise les métiers chef de projet, chargé de mission, assistant ingénieur, consultant/animateur dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, aussi bien dans les collectivités locales et les organismes liés à l'énergie que dans le milieu industriel. Elle est ouverte en formation initiale et depuis trois ans aussi en alternance. Les niveaux de connaissance des étudiants entrants (origines principales IUT et plus faiblement BTS) sont relativement homogènes, facilitant l'accès aux connaissances fondamentales. Le programme pédagogique est très cohérent et en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. Il est composé de six UE pour un volume horaire total de 486 heures (hors stage et projet tuteuré). Les UE1, 3 et 4 permettent de maîtriser les aspects techniques des systèmes énergétiques, des bâtiments, des process industriels, de la réglementation et des énergies renouvelables (401 h) à travers les fondamentaux (UE1), l'UE3 porte spécifiquement sur l'accès énergie dans les bâtiments et l'UE4 est dédiée à la production d'énergie renouvelable. L'UE2 est dédiée à la connaissance du milieu industriel et à la maîtrise des techniques d'expression et de communication (85 h). Le projet tuteuré (110 h) représente un bon taux par rapport au volume horaire global. Hormis le fait qu'il est réalisé de manière à faire acquérir de l'autonomie aux étudiants, rien n'est précisé quant aux sujets abordés ou au contexte (universitaire et/ou professionnel). Le stage est réalisé depuis deux ans dans le cadre de l'apprentissage. Aucun renseignement n'est indiqué concernant le type de mission en entreprise, les sujets de stages des étudiants en formation initiale, etc.

Concernant l'insertion professionnelle, la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle ne permet pas d'avoir une vision claire sur ce sujet. En effet, les seuls éléments donnés concernent une seule année (2010/2011) avec un taux de retour de 11 étudiants sur 15. Le taux d'insertion professionnelle est alors de 8 sur 11. La poursuite des études est, de fait, très mal renseignée. Selon l'enquête, un seul étudiant sur 11 poursuit ses études. Les données extraites de l'enquête sont peu ou pas exploitables (un panel de 15 étudiants sur 105 ayant suivi la formation en cinq ans). Malgré cela, les fonctions occupées par les huit diplômés ayant répondu au sondage semblent en adéquation avec les métiers visés par la formation. Les emplois occupés sont les suivants : assistant au chef projet, assistant d'affaire, chargé d'affaire, gérant, technicien projet, technicien de maintenance et technicien en maîtrise de l'énergie. En conclusion sur cet aspect, même si la LP répond aux besoins du tissu économique de l'Ile-de-France, le dossier ne fournit pas de données satisfaisantes sur le taux d'insertion professionnelle et ne commente quasiment pas les résultats.

En ce qui concerne les liens avec les milieux professionnels, la LP est bien positionnée et répond aux besoins économiques et sociaux en Ile-de-France exprimés par les entreprises et collectivités : les secteurs de l'énergie sont demandeurs, en particulier pour l'efficacité énergétique des bâtiments et l'optimisation des process énergétiques dans l'industrie. Des visites de plateformes technologiques (2 journées dans la société Viessmann par exemple), des visites d'entreprises et centrales sont organisées sur différents sites. Le nombre d'heures d'enseignement confiées à des professionnels extérieurs est satisfaisant (159 h) pour un volume horaire total de 486 h, soit environ un tiers. Les 13 intervenants professionnels exercent dans les secteurs de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables et assurent une partie importante de l'UE2. Ils participent à la réunion d'information des maîtres d'apprentissage, au conseil de perfectionnement et aux jurys.

Au sujet du pilotage de la spécialité, l'équipe pédagogique est diversifiée. Elle est composée pour moitié de professionnels et pour moitié d'enseignants académiques (11 enseignants, 3 enseignants-chercheurs, 1 chercheur) de l'IUT et de l'UFR des sciences. Le directeur des études de cette formation, enseignant à l'IUT, participe aux soutenances, aux différents jurys, au conseil de perfectionnement et organise en début d'année une réunion pédagogique et une réunion d'information à destination des maîtres d'apprentissage. L'attractivité est bonne, avec un ratio candidats/effectifs supérieur à 10. Le nombre d'effectifs est limité à 20-25 étudiants, dont la grande majorité suit la formation en apprentissage. Le taux de réussite est d'environ 85 % sur les cinq années renseignées. Le contenu des UE a été réajusté en 2012 pour s'adapter aux demandes actuelles (suppression du cours « Résistance des matériaux » et création de trois matières « DAO, Eco-construction et Diagnostic énergétique des bâtiments »). La LP démontre une bonne capacité d'adaptation de sa formation aux besoins du marché. Le dossier reste très sommaire et présente un manque important d'informations (procédure d'autoévaluation, comptes-rendus de réunions du conseil de perfectionnement, projets d'amélioration, etc.).

- Points forts :

- Une formation professionnalisante répondant aux besoins des entreprises.
- L'adéquation formation/modalités pédagogiques/contexte socio-économique.
- Les liens avec le milieu professionnel.
- La bonne attractivité.



- Points faibles :
 - La faiblesse des données et des analyses statistiques (insertion professionnelle).
 - Le taux d'insertion professionnelle est inconnu.
 - Un pilotage insuffisant de la formation (autoévaluation, comptes-rendus de réunions du conseil de perfectionnement, etc.).

- Recommandations pour l'établissement :

Un effort devrait être fait quant aux enquêtes et aux taux de retour des enquêtes d'insertion professionnelle, qu'elles soient nationales ou internes. Il serait utile de mettre en place des outils de suivi de l'insertion professionnelle.



Observations de l'établissement

Evry, le 12 mai 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des licences professionnelles vague E

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de vos rapports pour les licences professionnelles suivantes :

- Spécialité « gestion de clientèle particuliers » ;
- Spécialité « management des entreprises et de l'hôtellerie et de la restauration » ;
- Spécialité « responsable-adjoint GRH » ;
- Spécialité « management de la qualité : industrie, services, santé » ;
- Spécialité « management du patrimoine immobilier et mobilier » ;
- Spécialité « management de la chaîne logistique » ;
- Spécialité « ingénierie simultanée en conception mécanique » ;
- Spécialité « gestion des systèmes d'information » ;
- Spécialité « ingénierie en méthodes de diagnostic automobile » ;
- Spécialité « efficacité énergétique et énergies renouvelables » ;

Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ces derniers ont été transmis aux responsables des diplômes ainsi qu'aux directeurs de composante concernés qui n'ont pas émis d'observations.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD

